

Questions du public et associations - COMPLEXE PLURIDISCIPLINAIRE / APD

| QUESTIONS | RÉPONSES |
|--|---|
| taille vestiaires extérieurs en m2 et nombre de pomme de douche par vestiaire ? Vestiaires arbitres homme / femme | 8 pommes de douche par vestiaires, 25m ² par vestiaire. Vestiaires arbitre H et F |
| taille du terrain de foot ? Existence d'une main courante? | Reglementaire 105 X 68. Main courante, oui |
| existence d'un local de rangement ? Situation et taille? | 10 m ² de local de rangement, à proximité du terrain, dans les vestiaires |
| quel revêtement pour le terrain synthétique ? | A l'étude conformément à la réglementation (pas de SBR) |
| terrain clôturé? Pour éviter les dégradations | Oui, |
| Des salles seraient prévues pour les associations. L'amicale scaëroise des Aînés, en partage avec d'autres associations, pourra t'elle s'y installer. Nos activités sont nombreuses, comment envisagez vous notre éventuelle installation. | Des salles sont prévues pour les associations, à mutualiser. Pas de privatisation des salles |
| Nuisances sonores: quelles solutions techniques mises en place, auniveau de la PAC, du terrain de foot synthétique, et des rencontres sportives? | Remplacement de la PAC par géothermie, terrains en contrebas des logements et constructions qui arrêtent le bruit |
| <p>Maintenez-vous le parking côté nord ? Ces places de parking, à cet endroit, restent indispensable pour l'accessibilité du cimetière : Pensez aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Personnes à mobilité réduite, Personnes handicapées, Personnes âgées, Personnes non sportives qui utilisent actuellement ces emplacements pour garer leur voiture afin de déposer au cimetière des fleurs ou des compositions qu'elles portent dans leurs bras. | Places supplémentaires hors complexe pour récupérer des places pour le cimetière |
| <p>Lors de la présentation de l'APS, l'architecte M. ZONCA a précisé que le niveau des nuisances sonores ne serait pas supérieur au niveau actuel. Quelles sont les solutions techniques mises en place pour cela ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la PAC vis à vis des riverains des parcelles BB624 et BB115 en particulier, - Au niveau du terrain de foot synthétique notamment vis à vis des riverains des parcelles BB450, BB451, BB122, BB466, etc... : Butte de terre plantée ? - Au niveau du complexe pendant les rencontres sportives ? | Etude phonique réalisée par BE spécialisé entraînant un surcoût pour le projet. Géothermie, prise d'air à l'est du complexe. Différence de niveaux altimétriques entre le terrain et les habitations. |

| | |
|---|---|
| <p>Le montant des travaux prévu dans l'évaluation des architectes en décembre 2023 étaient de 6 235 379 € HT. Dans le projet définitif, il est de 6 996 626 €. Comment s'explique cette différence de 761 247 € ?</p> | <p>Dépenses non comprises au programme mais nécessaires: réalisation de noues pour traiter les eaux de pluie de ruissellement, déconstruction et reconstruction des vestiaires de foot. Dépenses comprises au programme mais demandant des adaptations: remplacement de la PAC par la géothermie, isolation phonique.</p> |
| <p>Une fois le complexe sportif opérationnel, celui-ci va générer des recettes et surtout des dépenses de fonctionnement supplémentaires. Une étude prévisionnelle de ce coût de fonctionnement a probablement déjà été réalisée. Cette étude, pourrait-elle être communiquée et ainsi rendue publique ?</p> | <p>L'équipement étant ouvert aux utilisateurs tous les jours de la semaine, il faut au moins une personne présente chaque jour pour accueillir et assurer l'entretien courant, donc 2 ETP (recrutement direct et/ou prestation d'entreprise). Evaluation faite en comparaison avec des équipements de même nature.</p> |
| <p>J'ai entendu avec d'autres, et de source bien informée, que l'octroi de certaines subventions était conditionné au choix de la destination de l'actuel hall des sports (rénovation ou destruction). Quelle est donc la destination qui a été choisie pour cette salle ? Le coût de ce choix, ne devrait-il pas être rajouté au coût global du projet ?</p> | <p>Plusieurs pistes en réflexion en Bureau municipal, qui seront soumises aux commissions municipales concernées. Une décision devrait être prise courant 2025</p> |
| <p>Quel est le type de délimitation prévue entre les 2 parcelles BB-624 et BB-623 ? Notre préférence serait un mur vis à vis des bruits futurs.</p> | <p>Une clôture grillagée</p> |
| <p>Sur le plan de ventilation RDC, on distingue une tuyauterie (en vert) dirigée vers le terrain BB-624... Quel est son rôle, son niveau sonore, etc...?</p> | <p>Prise d'air - la prise d'air en façade ouest sur le plan de ventilation RDC pourra être déplacée façade sud</p> |
| <p>Pour les riverains directement impactés par les nuisances sonores des terrains de football, quartier Penquer Navellou, quelle est la mesure prévue pour réduire les bruits ? Une butte plantée pourrait y remédier. Est-elle envisagée ?</p> | <p>Différence de niveaux altimétriques entre le terrain et les habitation. Pas de butte plantée</p> |